

Prochaine séance du
Conseil :

Séance régulière le
Mardi, 7 septembre,
2010
(19 h 30)

MOT DU MAIRE

Depuis le début de son mandat, votre conseil s'est donné comme objectif de finaliser le plus rapidement possible la réglementation sur l'aménagement et l'urbanisme. Vous n'êtes pas sans savoir que, depuis la fusion en juillet 2002, nous conjugons avec les règlements de l'ancienne ville et ceux de l'ancien canton, en plus des projets de règlements pour la nouvelle ville qui, à l'automne 2009, n'ont pas encore passé le test de la conformité au schéma d'aménagement de la municipalité régionale de comté Brome-Missisquoi (MRC).

Afin de régulariser la situation, votre conseil a procédé aux modifications nécessaires pour rendre la réglementation à la fois conforme à la philosophie du plan d'urbanisme de Sutton et aux exigences de la MRC. Les dernières modifications réglementaires, soit le projet de règlement de zonage et le projet de règlement portant sur les usages conditionnels, déposées à l'assemblée spéciale du 28 juin dernier ont fait l'objet d'une assemblée de consultation publique tenue le 17 juillet. Au terme de cette consultation, la presque totalité de la cinquantaine de participants ont spontanément confirmé leur appréciation par leurs applaudissements de félicitations aux membres du conseil. Je dois dire que ces résultats sont le fruit du travail d'un grand nombre de citoyens et d'organismes ayant participé à une multitude de travaux de consultation.

Forts de cet appui, nous avons donc procédé à l'adoption des dernières modifications réglementaires à la séance du 2 août, en y incorporant certaines des modifications suggérées lors de la dernière assemblée de consultation.

Le travail n'est certes pas terminé puisque la dernière version officielle du nouveau règlement de zonage doit maintenant être approuvée par la MRC, conformément à son schéma d'aménagement. Les prochaines étapes seront donc la procédure d'enregistrement des règlements d'urbanisme et l'avis public d'entrée en vigueur de ces règlements. Si tout se passe bien, cette dernière étape se terminera à la fin septembre et, dès lors, votre conseil pourra consacrer ses énergies à d'autres dossiers.

Nous sommes conscients que ce projet de règlements modifiés n'est pas parfait mais il reflète tout de même bien la volonté de l'ensemble de la population qui, comme elle l'a maintes fois exprimé, souhaite protéger la qualité de son milieu de vie et assurer le développement durable de son territoire. Ces règlements d'urbanisme continueront d'évoluer au gré des besoins, en tenant compte des orientations, des projets qui nous sont présentés et des souhaits de la population.

Nous tenons à remercier tous les citoyens et organismes ayant participé aux travaux de consultation.

Pierre Pelland
Maire de Sutton

11, rue Principale Sud
Sutton J0E 2K0

Tél.: 450 538-2290

Fax: 450 538-0930

ville@sutton.ca

www.sutton.ca

SÉANCE DU CONSEIL DU 2 AOÛT 2010

► En matière d'urbanisme

- Faisant suite à l'assemblée publique du 17 juillet, le conseil a adopté le 2 août: les *Règlement de zonage, numéro 115-2, et le Règlement portant sur les usages conditionnels, numéro 188.*
- Un avis de motion a été déposé en vue de l'adoption éventuelle du projet de règlement décrétant les règles de fermeture des fossés et d'installation de ponceaux donnant accès à une entrée privée.

► En matière d'administration

- Une pétition contre le projet de Règlement sur la subvention aux artistes professionnels des arts visuels et métiers d'art a soulevé plusieurs questions lors de l'assemblée du 2 août. Le conseil a décidé de mettre en veille l'adoption de ce règlement.
- Suite à l'invitation du gouvernement du Québec, lancée auprès des 1 600 municipalités québécoises, le conseil a adopté une résolution en vue de proclamer "Journées de la culture" le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année.
- Le conseil a nommé Laval Perreault à titre de conseiller aux travaux publics avec le conseiller Jules Piette et a nommé Charles Weldon conseiller membre du Comité consultatif d'urbanisme avec le conseiller Sébastien Landry.

À LA RECHERCHE D'UN TRADUCTEUR/TRADUCTRICE

Les traducteurs/traductrices intéressé(e)s à traduire du français à l'anglais sont invité(e)s à nous faire parvenir leur curriculum vitae à l'Hôtel de ville à l'attention de Mme Renée Rouleau, greffière.

BOURSE D'ACCOMPAGNEMENT À LA RELÈVE AGRICOLE

Dans le cadre du Fonds de soutien à la relève agricole le CLD de Brome-Missisquoi invite les jeunes de la relève à soumettre leur candidature pour la Bourse d'accompagnement à la relève agricole de Brome-Missisquoi. Une bourse de 10 000\$ sera remise dès cette année à une jeune entreprise agricole du territoire.

Les jeunes de la relève ont jusqu'au 12 novembre 2010, à midi, pour s'inscrire en complétant un formulaire disponible au CLD de Brome-Missisquoi ou sur le www.cldbmq.ca. Pour toute information, communiquez avec le conseiller en développement rural, Pierre Genesse, au 450 266-4928, poste 225 ou au pgenesse@cldbmq.ca.

RECONSTRUCTION DU PONT DU CHEMIN ROBINSON À SUTTON

Veillez prendre note que le pont situé sur le chemin Robinson à Sutton est fermé pour une durée d'environ sept semaines depuis le 16 août.

Les usagers devront emprunter le détour suivant : chemin Robinson, chemin North Sutton, chemin Macey et chemin Alderbrooke.

Pour plus d'information, veuillez contacter le Ministère des transports au 450 677-3413.



SYSTÈME D'ÉCHANGEUR D'AIR VENMAR

Si vous êtes propriétaires d'un système d'échangeur d'air à récupération de chaleur de la compagnie Venmar, fabriqué entre 1991 et 2001 ou entre octobre 2006 et août 2007, veuillez le débrancher immédiatement. Ces appareils font l'objet d'un rappel, car ils présentent un risque d'incendie. Appelez sans tarder au 1 866 441-4645.

SERVICE DES INCENDIES

Selon la réglementation municipale, il faut avoir un extincteur à poudre ABC d'une capacité minimale de 5 livres par résidence. Voici les catégories de feux :

- A. Pour feu de papier et bois
- B. Liquides inflammables
- C. Électrique

Le moyen d'utilisation : garder une distance d'environ 12 pieds.

1. Tirez la goupille
2. Visez la base des flammes
3. Pressez la poignée
4. Balayez de gauche à droite

L'extincteur doit être placé près d'une sortie. Il ne doit pas être placé dans un placard, dans sa boîte d'origine ou prêt d'un risque d'incendie (cuisinière, poêle à bois, etc.).

Pour l'entretien, il est recommandé, trois (3) fois par année, de tourner l'extincteur à l'envers et de frapper le fond avec un marteau de caoutchouc pour empêcher la poudre de se compacter avec le temps. Au six (6) ans, il doit être vidé et rechargé par une compagnie qualifiée. La municipalité de Sutton offre à la population l'opportunité d'apporter leurs extincteurs au bureau principal, afin d'être ramassé par une compagnie de la région et ce, à toutes les semaines.

Nous avisons la population que la compagnie d'extincteur De Ville n'est pas affiliée à la ville de Sutton.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Pour les citoyens dont la ville a effectué un changement d'adresse, assurez-vous que votre compagnie de système d'alarme a été avisé du changement d'adresse. Aussi assurez-vous d'avoir modifier votre numéro civique sur la maison.

AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA

RÉDUCTION DES HEURES D'OUVERTURE POUR LE SERVICE FRONTALIER DE GLEN SUTTON

Dans le cadre d'un examen stratégique approfondi, l'Agence des services frontaliers du Canada a convenu de réduire les heures d'ouverture du poste frontalier de Glen Sutton. Les heures d'ouverture seront de 8 h à 16 h. La mise en œuvre de ce changement débutera le **1^{er} avril 2011**.



HERBE À POUX

Le pollen de l'herbe à poux provoque chez les personnes allergiques le rhume des foins et, parfois, la sinusite chronique ou l'asthme. ***Vous reconnaissez cette plante? Nous vous invitons à l'arracher ou à la couper au ras du sol.***

www.herbeapoux.gouv.qc.ca

LA CULTURE COMME LA NATURE POUR TOUS À SUTTON

À la dernière séance du conseil, un certain nombre de citoyens ont contesté le projet de règlement de retour de taxes pour les ateliers d'artistes professionnels. Ce projet a donc été retiré de l'agenda, assorti d'une promesse de mieux renseigner la population.

Nous sommes convaincus que l'ampleur de cette manifestation résulte d'une mauvaise compréhension de nos intentions. Il est donc important de préciser qu'il n'est aucunement question d'exempter les artistes de toute taxe foncière. L'objectif était donc de créditer la taxe d'affaires, uniquement pour la partie de la résidence ou du local commercial utilisé à des fins de production artistique. Le coût global de cette réglementation ne devrait pas dépasser 2500\$ pour l'année. Il s'agit donc, à nos yeux, de poser un geste peu coûteux comme le font d'autres villes du Québec qui souhaitent mettre en valeur leur vocation culturelle.

Même si ce règlement ne vise que quelques artistes professionnels, il donne du sens à notre orientation générale de faire de Sutton une destination culture-nature. L'achalandage record suscité par le Tour des Arts, la qualité de la programmation du Cœur du village, les autres événements culturels en préparation nous convainquent que le soutien apporté aux artistes de notre région génère d'importantes retombées économiques dont bénéficie toute la population.

Il est également important de démystifier toute la question des sommes allouées aux arts et à la culture dans la municipalité. Afin de bien vous informer sur l'effort consenti par la ville dans ce domaine, nous vous présentons un tableau des dépenses municipales à ce chapitre :

Dépenses budget culturel (Ville de Sutton)	
Bibliothèques Sutton, Musée, Centre communautaire John-Sleeth, lutrins patrimoniaux et salaires personnes ressources pour des activités culturelles destinées aux citoyens	181,444\$
Subventions aux organismes et à différents projets (Cœur du village, Galerie Art Sutton, Musée des communications, centre d'action bénévole, Tour des Arts, Festival de jazz, le Bocal, Héritage Sutton, bibliothèques, Galerie Farfelu)	79,215\$
Total	260,659\$

Vous noterez que la part la plus importante de ces dépenses permet d'offrir des services et des activités accessibles gratuitement à tous les citoyens, à titre d'exemple : les bibliothèques, le Musée, la galerie Arts Sutton et le Centre John-Sleeth. Un organisme, tel Héritage Sutton, par le biais d'une portion de nos subventions, assure la protection et la diffusion de notre patrimoine. Le soutien aux artistes et aux événements culturels programmés à différents moments de l'année rapporte, comme nous le disions, de très importants dividendes à notre municipalité. Nous soulignons que sans le travail de nombreux bénévoles, la survie de ces organismes serait tout simplement compromise.

Notez que le conseil a effectivement l'intention de supporter tous les citoyens et/ou organismes qui participent activement à la vitalité de Sutton par le biais de sa politique familiale, en collaborant à l'élaboration d'un plan de développement de sa zone agricole dans le cadre d'un projet pilote provincial et en encourageant l'investissement local dans le domaine de la construction ainsi que toute autre aventure profitable à l'évolution de notre communauté.

Votre conseil

BABILLARD

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE SUTTON

Popotte roulante

Un service de « Popotte roulante » est disponible à Sutton. Nos bénévoles sont aussi à pied d'oeuvre pour faire des visites d'amitié pour les personnes seules et offrir des transports pour des rendez-vous médicaux. Une banque alimentaire est disponible aux personnes dans le besoin. Pour plus d'information sur ces services, ou pour offrir de votre temps comme bénévole, appelez au 450 538-1919.

Cuisines Collectives

Il est possible de bénéficier gratuitement des ingrédients de base et de la location gratuite d'une grande cuisine pour y cuisiner en groupe. Nous prévoyons faire plusieurs groupes pour cuisiner ensemble cet automne dans le but de faire des sauces tomates, des conserves, des marinades, ou tout autre bon plat à congeler. Pour plus d'information, écrivez à ressource.famille@bellnet.ca ou téléphonez au 450 538-1919.

Ressource Famille Sutton

La Ressource Famille est un service gratuit et confidentiel, d'écoute et de soutien pour les parents de la région de Sutton. Nous pouvons vous référer vers les ressources et organismes qui couvrent notre région. Pour plus de détails contactez Ève Denis au 450 538-1919 ou écrivez un message à ressource.famille@bellnet.ca.

Jardin d'Enfants de Sutton

Le Jardin d'Enfants de Sutton rouvrira le 8 septembre prochain, pour accueillir les enfants de 3 à 5 ans. En tant qu'organisme communautaire, nous sommes à la recherche de deux membres de la communauté des environs pour s'impliquer sur le C.A. Nous acceptons avec plaisir les dons et autres formes d'appuis à notre organisme. L'assemblée générale aura lieu à 19 h au Centre John-Sleeth. Pour toutes informations, vous pouvez contacter Sylvie ou Christine au 450 538-3024.

LA COURSE À LA VIE CIBC

La Fondation canadienne du cancer du sein vous invite à déguster un porc sur la broche à l'Hôtel Horizon de Sutton, le **samedi 18 septembre à 19 h**. Le coût des billets est de 20\$ pour les adultes et de 12\$ pour les enfants de 10 ans et moins. Vous pouvez vous les procurer à la CIBC de Sutton ou à l'Hôtel Horizon.

CENTRE DE MÉDITATION VIPASSANA DU QUÉBEC - 1738, CHEMIN SCENIC, SUTTON

Nous avons le plaisir de vous inviter à notre journée « Portes ouvertes » qui se tiendra **dimanche 29 août** à notre centre de méditation à Sutton. Le centre sera ouvert au public de **13 h à 17 h**.

De plus, un cours de méditation de 2 jours pour les enfants de 8 à 12 ans (en français seulement) aura lieu les **25 et 26 septembre 2010**. Pour information vous pouvez communiquer avec: Lucie Petit au 450 796-3490. Il nous fera plaisir de vous accueillir.

FESTIVAL DE JAZZ DE SUTTON

Du **17 septembre au 9 octobre 2010**, à la Salle Alec et Gérard Pelletier, 4-C, rue Maple. Prix étudiant disponibles. Réservations : 450 538-0486. Information : www.festival-jazz-sutton.com et www.salleapelletier.com.

Le Babillard est réservé en priorité aux organismes communautaires et aux événements marquants.

Transmettre les textes par courriel, en anglais et en français à infosutton@sutton.ca

au plus tard le **3 septembre 2010.**

NOUVEL ORGANISME À SUTTON : LA FONDATION SHAOLIN

La session d'automne débutera le **5 octobre** et durera 8 semaines. L'inscription aura lieu les **mardis 14 et 21 septembre de 18 h 30 à 19 h 30**, au 50, rue Principale Nord (gym de Sutton). Appelez Anna au 450 538-0725. Le nombre de places est limité.

FONDATION BOULANGER-BÉDARD

Venez célébrer avec nous le 30^e anniversaire de la Fondation Boulanger-Bédard. Notre SOUPER BÉNÉFICE annuel aura lieu au chalet de ski du mont Sutton, le **25 septembre** prochain. Le thème de la soirée sera « Les produits du terroir ». Si le temps le permet, venez profiter d'une remontée en télésiège et admirer le paysage automnal. Un cocktail, un souper avec quatre services et une soirée dansante au son de Musitech K-Danse suivront. Le prix du billet est de 100, \$ par personne. Pour réserver, communiquez avec France Boulanger au 450 538-3158. Un reçu pour fin d'impôt sera remis sur demande pour la partie admissible.

SALLE ALEC & GÉRARD PELLETIER

Votre Carrefour culturel, la Salle Alec et Gérard Pelletier offre une programmation de spectacles et de films tout au long de l'année. Pour consulter le calendrier des activités, visitez le www.salleagpelletier.com. Réservation : 450 538-0486.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET SCOLAIRE DE SUTTON - NOUVEAUTÉS DE JUILLET

Auteur	Titre
Stell, Danielle	<i>Une femme libre</i>
Mayle, Peter	<i>Château L'arnaque</i>
Boyd, William	<i>Orages ordinaires</i>
Brouillet, Christine	<i>Sous surveillance</i>
Connelly, Michael	<i>L'Épouvantail</i>
Folco, Michel	<i>Jeunesse mélancolique</i>
David, Michel	<i>Les épreuves</i>

SOLIDARITÉ - SPECTACLE BÉNÉFICE

Le **11 septembre prochain, à 20 h**, le Conseil de La Fabrique St-André de Sutton présente un spectacle de chansons populaires bilingues à l'église St-André de Sutton, au 89A, Principale Nord. Ce spectacle est donné gratuitement par Mme Nathalie Bédard, en signe de solidarité pour Patricia et Paul-Émile Harvey, qui ont tout perdu à la suite de l'incendie de leur demeure.

Mme Bédard sera accompagnée de quatre musiciens. Nous vous invitons à venir partager ce moment avec eux et à offrir un DON VOLONTAIRE.

P.S.: Vos dons peuvent aussi être déposés au bureau de la paroisse.

*Un gros merci pour le travail bénévole de révision de
Mme Kate Williams et de M. Robert Larocque.*